

AMAP DU BOURBONNAIS
Assemblée générale ordinaire
Bar d'Ysatis - 10 novembre 2022

Présents :

Producteurs : Julie Darniau (maraîchage), Nathalie Marty (volailles), Christophe Moreau (pain, farine...)

Consommateurs : Mr Hatab, Mmes Bouchoux, Buard, Delvincourt, Drut, Guenot, Kebour, Michard

Excusés :

Producteurs : Alain Brossière (œufs), Corinne Calia (fromages), Anne Vernis (Pots d'Anne),

Consommateurs : Mrs Camarès, Novio, Mmes Gastaud, Gilbert, Gouttebelle, Novio

1. Rapport d'activité

A ce jour, nous avons 32 adhérents et 3 demandes faites par mail devraient bientôt se concrétiser.

Nous avons maintenant 9 producteurs. Adrien Breuil pour le miel nous a quittés car les ventes étaient très insuffisantes ainsi que Camille Bouc pour les pommes car il est débordé. Antoine Moreau du Domaine de Franchesse le remplace depuis octobre. Quant au miel l'apiculteur démarché par Anne Kébour ayant répondu trop tardivement, Mireille Michard va joindre une productrice de miel, pains d'épices et...lapins élevés sur l'herbe.

L'offre des producteurs locaux est maintenant très complète : légumes, fromages, volailles, œufs, pain/farine/viande et charcuterie de bœuf, agneau/porc/plats cuisinés/charcuterie de porc, pots cuisinés légumes ou fruits, miel, pommes, jus. Et s'étoffe encore si l'on rajoute les commandes groupées : agrumes, huile, olives, saumon, riz, céréales, pruneaux.

Le 14 septembre à Yzeurespace, l'AMAP a participé au Village des Associations grâce à la présence de 8 adhérents qui se sont partagés la tenue du stand lors de cette journée.

Anne Kébour a recherché un apiculteur.

Dominique Gouttebelle a recherché un nouveau producteur de pommes.

Nous remercions la municipalité d'Yzeure de nous prêter gracieusement un local. Cette aide indirecte représente pour la municipalité 1 031,82€ auxquels il faut ajouter 921,25€ de prêt de matériel.

2. Rapport financier

Solde au 31 décembre 2022 : 904,29€

Dépenses : 103,46€ MAIF, 78€ riz, 9 € frais bancaires, 45,05€ produits pour le Village des Associations recettes : 471,25€ (cotisations et vente du riz)

Solde au 10 novembre 2022 : **1 092,03€**

Nous allons évaluer pour 2022 le nombre d'heures de bénévolat.

4. Permanences

Le bureau remercie les adhérents qui s'investissent de plus en plus pour assurer les permanences.

52 semaines : si chaque adhérent assure 2 permanences par an c'est léger pour tout le monde. A savoir que dorénavant la clé du bar d'Yzatis est à prendre au bureau de la Vie associative peu avant 17h.

5. Commandes groupées

Malgré ce qui avait été dit en 2021, seule Annick Magaud a rejoint Véronique Drut et Mireille Michard pour la gestion des bons de commandes groupées : réception des bons de commande, vérification des paiements, relance, l'envoi au producteur. Pour le moment la réception, le tri et la livraison ont lieu soit à Yzatis (agrumes et Saumon) soit chez Mireille.

Doubler dans l'année les commandes de riz, pruneaux et céréales n'a pas été possible car les commandes étaient insuffisantes. Nous nous contenterons donc d'une seule proposition pour chaque type d'aliments, sauf pour les agrumes et le saumon.

L'an dernier l'AMAP ne souhaitait pas forcément s'associer avec une autre association pour les commandes groupées. Or Court-Circuit 03, basée à Neuvy, nous a aidés pour (presque !) atteindre la gratuité des frais de port du riz. Nous leur demandons donc si leur association serait intéressée par certaines commandes groupées, par le biais de Muriel Buard, nouvelle adhérente. La réciproque sera peut-être à envisager.

Vigilance : Nathalie Marty fait remarquer qu'il est important de savoir si nous faisons travailler des producteurs, des coopératives de producteurs ou des grossistes. Dans ce dernier cas, il vaudrait mieux faire travailler un magasin local qui a des salariés locaux. Ce que tous les présents approuvent.

6. Les producteurs

Christophe Moreau : l'arrêt du Drive pose problème pour venir chaque jeudi pour seulement 6 kg de produits. Donc c'est Julie Darniau qui livre le pain et Christophe viendra une fois par mois, le dernier jeudi, rencontrer les adhérents. Ceux qui n'utilisent pas la Poste pourront le régler à ce moment. Un bon de commande plus concis est demandé. Mireille Michard va se pencher dessus, avec Matthieu de la Ferme des Béguets.

Corinne Calia est satisfaite du dynamisme qui semble reprendre.

Alain Brossière ne pourra pas vendre d'oeufs durant au moins le premier trimestre 2023. La grippe aviaire qui a provoqué une pénurie de poussins et l'augmentation générale des coûts le mettent en difficulté.

Nathalie Marty remercie les adhérents. Malheureusement la conjoncture actuelle (augmentation des coûts, baisse drastique des commandes en été à cause de la chaleur et durant les vacances, baisse de la consommation de viande) a pour conséquence l'arrêt de son exploitation. Elle proposera des poulets et pintades jusqu'à fin janvier. Nous en sommes tous attristés. Nathalie se renseignera auprès de Jennifer Paillé qui produit poules et œufs à Saint Pierre le Moûtier.

Nathalie se chargeait de nous acheminer le Saint Nectaire...Comment faire ?! Elle demandera à Hervé Bréhat (vend du cochon le mercredi matin au marché d'Yzeure) s'il accepterait de la remplacer une fois par mois. Il nous faudra alors nous organiser pour récupérer les fromages ce jour-là.

Anne Vernis (par mail) remercie les amapiens et précise « malgré la météo on a eu une production correcte cet été. Les matières premières achetées, la verrerie...continuent à augmenter ; cette année on a donc augmenté certains produits (entre autre les confits dont les prix n'avaient pas bougé depuis plusieurs années).

On va essayer de ne pas augmenter d'autres prix dans les mois à venir ; par contre à partir de l'année prochaine, on va arrêter la fabrication de certains produits.

Je continue donc à venir 1 fois par trimestre en envoyant un mail pour les commande. »

Julie Darniau s'excuse pour les désagréments passés et à venir. L'exploitation vit, jusqu'à fin 2023, une transition durant son déménagement sur de nouvelles terres. Celles-ci offriront un sol vivant, mieux irrigué, qui permettra des cultures plus cohérentes et diversifiées. Actuellement Julie apporte des caquettes de légumes proposés à la vente uniquement aux adhérents de l'Amap qui prennent des paniers régulièrement.

Parfois, en roue de secours, des collègues producteurs sont appelés à la rescousse (pommes de terre). Nous demandons à le savoir. De son côté Julie a besoin de retours rapides en cas de souci (les concombres de cet été par exemple). Elle est toujours prête à discuter avec les adhérents lors des distributions.

La réunion a été agrémentée d'un grignotage grâce à ce qu'ont apporté les uns et les autres.

La secrétaire, Mireille Michard